

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 09 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril, à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian FERRU, Maire.

**NOMBRE DE MEMBRES**

**En exercice :** 13  
**Qui ont pris part à la délibération** 11  
**Présents :** 09

**Date de Convocation : 02/04/2024**

**Présents** : Messieurs BAUDOUIN Frédéric, BOURDEVERRE Éric, BRISSET Claude, FERRU Christian, FOUCHER Christian, GUÉRIN Frédéric, MALICHER Michel, Mesdames PAILLÉ Isabelle et TROCHUT Marion.

**Absents excusés :**

Madame CLEMENT Séverine  
Monsieur LONJOU David.

Madame Julie DESSE donne pouvoir à Monsieur Christian FERRU.

Madame Sylvie RASSE donne pouvoir à Monsieur Eric BOURDEVERRE.

**Absent** : Néant.

**Secrétaire de séance** : Madame Isabelle PAILLE

**ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du procès-verbal du 26 mars 2024,
- Vote du Budget Communal et des deux Budgets annexes,
- CDG 17 – Adhésion service retraite,
- Avis,
- Informations,
- Questions diverses.

**Préambule :**

M. le maire tient à préciser que Madame Julie DESSE, conseillère municipale, qui a quitté la commune pour des raisons professionnelles, est toujours « connectée avec la commune ». Elle fait part de ses remarques, de ses observations... lors des échanges avec M. le maire. Elle se sent toujours autant impliquée.

**1 Approbation du compte rendu du 26 mars 2024**

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion du 26 mars 2024, avec une précision comptable supplémentaire.

**2 Vote du budget principal et des budgets annexes**

Monsieur le Maire présente les budgets équilibrés au Conseil municipal :

- **Budget principal commune** :
  - o Investissement : 744 461.61 €
  - o Fonctionnement : 858 903.70 €

- **Budget annexe de la boucherie** (revenu rectification) :
  - o Investissement : 67 292.52 €
  - o Fonctionnement : 47 656.28 €
  
- **Budget annexe du Lotissement** :
  - o Investissement : - 145 951.09 €
  - o Fonctionnement : - 145 956.09 €

Ce budget est déficitaire puisqu'il y a encore aucune vente de parcelle.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte les budgets.

### **3 CDG 17 – Adhésion service retraite**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'un agent qui est en arrêt depuis le 19 octobre 2019, peut prétendre à une retraite d'invalidité, la commune doit souscrire à une convention afin que le Centre de Gestion puisse produire tous les documents ainsi qu'inscrire cet agent sur Pep's. L'agent ne sera plus dans les effectifs du personnel dans les prochains mois.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord concernant cette convention et autorise Monsieur le Maire à signer celle-ci pour la somme de 390 €.

### **AVIS**

Nous avons un acquéreur (menuisier pour réaliser des Tiny house) ) qui veut acheter les 2 terrains communaux (derrière salon coiffeuse, don St Aubert ). Après étude du projet, le bureau instructeur reste très réservé sur notamment le bruit qui pourrait se produire dans les ateliers de la menuiserie.

Le maire propose que nous ne donnions pas de suite avec cet acheteur puisque le bruit pour les habitants proches ne sera pas accepté et serait contraire au « bien vivre » de chez nous.

### **Avis favorable du refus concernant cette activité.**

### **INFORMATIONS de M. Le maire**

- Le mercredi 10 avril à 9h30 M. le Maire (accompagné d'un adjoint) va rencontrer un agent administratif. Cet agent va recevoir prochainement une lettre d'avertissement.

- M. le maire présente à nouveau la feuille de route concernant les objectifs, les projets ...qui pourraient être menés durant les 2 années (2024-2025). Elle sera jointe au compte rendu de cette réunion du conseil municipal. Elle sera adressée à la population. (Fichier joint)

- L'ordre du jour étant terminé, et que les élus sont présents, M. le maire demande à M. Baudouin de présenter des devis et de les valider ou pas avec l'ensemble des élus.

- Le devis de la toiture des locations (Avenue de Saintes) pour un montant de 33 000€ TTC, elle doit être refaite totalement et assez rapidement (Toiture en très mauvaise état). L'entreprise ANDRE Bernard a été retenue.

-Le devis du point à temps automatique 22 000€ TTC.  
La société COLAS a été retenue.

-Le devis concernant « l'amélioration voirie » de 2 virages sur la route communale entre le village de La Giraud et le village de La Primauderie (pour un montant de 8200€). La société COLAS a été retenue.

- Le devis pour le passage de la « petite bouille » dans les petites rues pour un montant de 8100€ TTC (devis signé en 2023 et travaux non effectué dû à la météo).

## **INTERVENTIONS :**

### **M.BOURDEVERRE Eric :**

- fait savoir qu'il rencontre mercredi 10 avril à 19h (avec M. le maire), tous les référents « participation citoyenne », pour affiner les missions et répondre aux dernières questions. A la suite, la liste des référents sera connue à tous.

- porte connaissance à l'assemblée qu'il a cherché un jeu gonflable (enfants) pour la frairie. Il expose les prix (qui sont assez élevés). De plus, la gestion du jeux et des enfants sur ces 2 jours sera très difficile. Il faudrait davantage de bénévoles et de plus , assez confus côté assurance si incident. Compte tenu de ces facteurs, il n'y aura pas de jeu gonflable à la frairie.

- **le** samedi 30 mars, chasse aux œufs M. Bourdeverre fait savoir son **enchantement** par rapport à cette activité qui plaît aux enfants et parents, mais **reste déçu** par le manque d'entraide des élus afin de mettre en place cette petite fête.

Le maire explique qu'il ne faut pas proposer des activités si les élus ne veulent pas y participer. A revoir pour l'avenir.

### **M.MALICHIER Michel :**

- apporte une remarque sur les panneaux mis en place (aux entrées) annonçant le marché communal. Il aurait fallu placer uniquement MARCHÉ COMMUNAL et il n'y avait pas nécessité du texte placé dessous le titre.

Sa remarque est recevable, connaissant les savoirs (peinture...) de M. Malichier, M. le Maire lui propose de réaliser un panneau avec un visage bien particulier pour qu'il soit regardé. M Malichier va proposer une ébauche très prochainement.

### **M BRISSET Claude :**

- fait savoir que les routes sont bien abîmées ...

M. le maire explique que jusqu'à ce jour, aucun apport de goudron... a été réellement possible. C'est tous les ans la même chose, les routes sont déplorables à la suite de l'hiver et notamment cette année par rapport à la pluviométrie élevée.

### **M. FOUCHER Christian :**

-fait savoir qu'une habitante de Véron attend toujours la fibre.

Effectivement, il reste la rue des Brélèsies à Véron qui n'a pas encore la fibre. Voici plus d'un an que M. le maire sollicite les services spécialisés. Il y aurait des difficultés techniques !!!

Levée de séance 23h06